

LAGORCE



Mairie de
Lagorce

Bulletin municipal

Edition Juillet 2024



Artisans & Commerçants





Bruno Lavidalie
Maire de Lagorce

Depuis 2020, nous travaillons pour mettre en œuvre les projets proposés lors des dernières élections municipales. Certains sont terminés, d'autres sont en cours, mais nous aurons à la fin de ce mandat à cœur de vous présenter un bilan très positif des réalisations prévues et imprévues.

Un des projets lancé non prévu : la Maison d'assistantes Maternelles :

Les travaux arrivent à leur terme et la phase des finitions avance bien. Certaines d'entre elles seront réalisées par nos agents et nous espérons une mise à disposition du bâtiment en septembre, une fois que tous les organismes auront validé les locaux (nous sommes sur un lieu recevant du public type ERP 5). Ce lieu neuf et moderne sera parfaitement adapté au travail quotidien des professionnelles et très confortable pour les enfants.

Cette création vient conforter l'offre sur le territoire de la CALI pour la petite enfance et cela nous a permis, grâce à la proposition du Président Philippe Buisson, d'obtenir une aide financière qui est venue compléter celles de la CAF et de la MSA. Le montant HT uniquement des travaux est de 308 000 € avec un montant global de subventions de 230 000 €.

Nous aurons sur notre commune un bel outil pour recevoir les jeunes enfants.

Un second projet en cours de lancement : la construction d'une halle.

Afin d'avoir un lieu où les associations communales pourront réaliser leurs manifestations, sans être obligé de monter chapiteaux et barnums, nous avons recherché une solution la moins coûteuse pour la commune. Il s'agira d'une structure métallique avec panneaux photovoltaïques. Le bâtiment ne coûtera rien à la commune, le principe étant que l'entreprise avec qui nous avons conventionné reste propriétaire pendant 31 ans et exploite l'énergie produite pour financer le projet. Au-delà de cette durée, le bâtiment deviendra une propriété communale. Nous rajouterons à cette base très certainement sur le côté sud et ouest des systèmes occultants pour le soleil et le mauvais temps, ainsi qu'une plateforme stabilisée. Nous espérons pouvoir bénéficier de cette halle courant 2025.

Cet espace sera bien sûr mis à disposition de l'école pour les activités sportives.

Concernant la sécurité : l'aménagement d'un parking pour l'école.

Une aire de stationnement d'environ 1000 m² située face au stade de foot a été réalisée par nos agents techniques. Celle-ci permettra un stationnement sécurisé pour parents et enfants pendant les entrées et sorties d'école et cela en principe à partir de la rentrée en septembre.

Le parking actuel sera réservé aux agents de l'école, enseignants, véhicules de service et livraisons. Il sera également utilisé pour partie par la future structure renfermant les chaudières biomasses en cours d'étude actuellement.

Je vous ai informé de l'avancement des 3 dossiers importants du moment, auxquels vient s'ajouter le travail quotidien d'une commune et croyez-moi, aucune journée ne se ressemble.

Je vous souhaite de pouvoir profiter de cette période estivale avec vos familles et vos amis et je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.



Bulletin municipal

Edition Juillet 2024

SOMMAIRE

Editorial	Page 2
Les dossiers du Conseil Municipal	Pages 3 à 7
Infos pratiques	Pages 8 à 13
Liste des artisans et commerçants	Pages 14 et 15
Calendrier Smicval	Page 16
La vie associative	Pages 17 à 21
La vie du village	Page 22
Le saviez-vous?	Page 23
Fête Nationale	Page 24

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Section fonctionnement :

- ❖ Recettes = 1.086.505,84€
- ❖ Dépenses = 959.792,30€
- ❖ Résultat de l'exercice = + 126.713,54€
- ❖ Résultat antérieur reporté = + 523.843,16€
- ❖ **Résultat final = + 650.556,70€**

Section Investissement :

- ❖ Recettes = 381.073,28€
- ❖ Dépenses = 261.562,00€
- ❖ Résultat de l'exercice = 119.511,28€
- ❖ Résultat antérieur reporté = -63.162,25€
- ❖ **Résultat final = 56.349,03€**

Solde des restes à réaliser :

- ❖ Recettes = 35.219,46€ (DETR) ; 10.000€ (Subvention MSA)
- ❖ Dépenses = 5.406,24€ (Plâtrerie Chapelle) ; 27.744,54€ (Frais d'étude) ; 19.788,08€ (PEI) ; 1.165,81€ (Panneaux voirie)
- ❖ Résultat = - 2.585,21€

Excédent de financement: **704.320,58€**

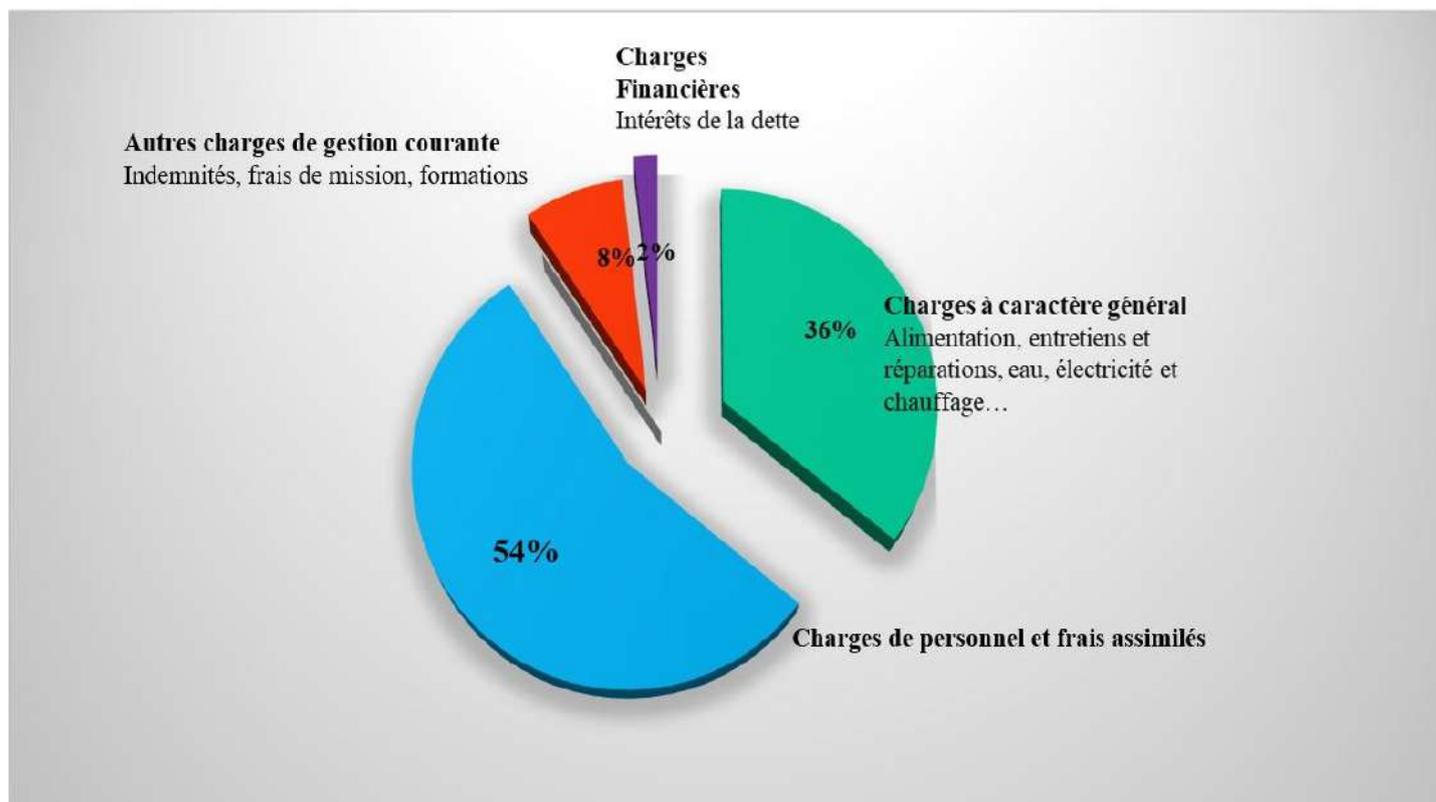
- ❖ Affectation en investissement : **56.349,03€**
- ❖ Report en fonctionnement : **650.556,70€**
- ❖ Reste à réaliser : - 2.585,21€

EVOLUTION DES REPORTS EN FONCTIONNEMENT

2015	422 858,40 €
2016	411 425,37 €
2017	444 014,37 €
2018	537 545,61 €
2019	516 009,25 €
2020	460 432,60 €
2021	559 455,54 €
2022	523 843,16 €
2023	704 320,52 €

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES DEPENSES

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2023



LES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN 2023

Bâtiments communaux :

- ❖ Frais d'étude MAM : 14 509,83€
- ❖ Menuiseries groupe scolaire : 98 664,25 €
- ❖ Isolation groupe scolaire : 19 729,25 €

Immobilisations corporelles :

- ❖ Autolaveuse : 3 660,00 €
- ❖ Tondeuse autoportée 3 360,00 €
- ❖ Ecran salle du CM : 2 788,03 €

Installations générales – agencement:

- ❖ Sonorisation Salle des Fêtes: 10 528,07 €
- ❖ Signalétiques (voirie) : 3 386,44 €

Cimetière

- ❖ Aménagement cimetière du stade : 9 679,20€

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application

 **Panneau Pocket**

 **Informations**

 **Alertes**

 **Évènements**

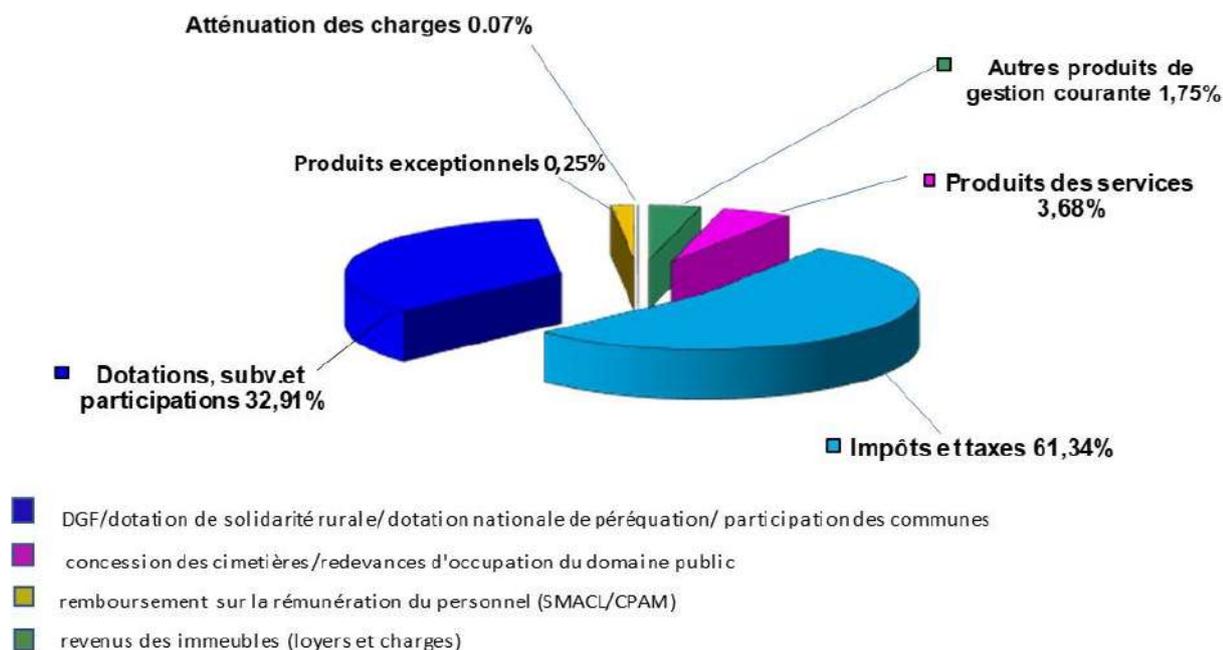


100% **GRATUIT** 100% **ANONYME** 0% **PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

REPRESENTATION GRAPHIQUE DES RECETTES

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2023



PRINCIPAUX PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT EN 2024

Bâtiments communaux :

- ❖ Système de chauffage mairie - groupe scolaire: 408 000,00€ HT
- ❖ Frais d'études (SDEEG) : 31 271,63 €

Subventions attendues :

Conseil Départemental: 90 205,00 €
DETR: 142 800,00 €
ADEME

Maison d'assistantes maternelles (MAM)

- ❖ Construction: 303 068,88 € HT
- ❖ Frais d'études : 28 000,00€ HT

Subventions attendues :

CAF: 158 400,00 €
MSA: 10 000,00 €
CALI : 61 600,00 €

Voirie :

- ❖ Travaux sur chaussées



Subvention attendue :
FDAEC: 7 234 €

Equipements :

- ❖ Véhicule type Master : 17 327,76 €

Pour la 9^{ème} année consécutive, sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal après en avoir délibéré, a voté une stabilité de la fiscalité communale pour l'année 2024.

Toutefois la taxe d'habitation et/ou la taxe foncière sur le bâti ou le non bâti peuvent évoluer en fonction des hausses ou diminutions des taux du département, de la Cali, de la valeur locative du bien, ainsi que des variations de taxes de ramassage des ordures ou de la GeMaPi.

Séance du 15 décembre 2023

Plan communal de sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) comprend à la fois les diagnostics des différents risques et les modalités d'organisation de la protection et du soutien à la population.

Le PCS a été élaboré en 2009 pour la commune de Lagorce. Vu les évolutions réglementaires, une mise à jour globale de ce PCS était nécessaire.

Après avoir délibéré, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Séance du 08 mars 2024

Projet de halle

Déjà présenté lors d'un précédent conseil municipal, la société Watt & Co a été retenue pour le projet de création d'une halle photovoltaïque qui sera implantée près du stade.

Cette société propose la construction d'une halle photovoltaïque composée de panneaux solaires fixés sur une structure métallique avec tous les éléments techniques associés, sous la forme d'un projet de prêt à usage et de promesse synallagmatique de bail à construction (Watt & Co exploite l'énergie et au terme du bail le bâtiment appartient à la commune).

Cette halle de 495 m² qui fera office de lieu d'accueil pour d'éventuelles manifestations culturelles ou rassemblements festifs, pourra également être utilisée par les enseignants de l'école Antoine Jay.



L'état des travaux en cours

La maison d'assistantes maternelles (MAM)

La construction commencée début janvier 2024, se poursuit dans le respect du calendrier prévisionnel. Il est envisagé une livraison avant la fin de l'année.

Ce bâtiment sera loué à l'association MAM Regard 'enfants, association lagorçaise (cf dossier associations).



Aire de stationnement à l'école



Située à côté du stade et à proximité de l'école, une aire de stationnement est en cours de réalisation. Après avoir été nettoyée, remblayée et nivelée, cette parcelle de plus de 1000 m² va devenir une aire de stationnement à sens unique de circulation. Un barriérage de sécurité protégera les piétons.

Cet aménagement doit permettre la mise en sécurité des accompagnants des élèves et éviter le stationnement et la traversée de la départementale devant la mairie.

Eclairage public



Prochainement, la pose d'un candélabre solaire avec éclairage led va être effectuée rue de Laguirande, au niveau du passage piéton et de l'arrêt de bus. Cet éclairage viendra augmenter la visibilité dans cette zone faiblement éclairée.

Cet investissement est largement subventionné par le SDEEG et le SIE.

Travaux suite à la tempête de juin 2022



Les expertises des dégâts causés par la tempête de juin 2022 sont terminées. Les toitures dégradées des bâtiments communaux ont été validées et sont ou seront réparées prochainement.

Les vitraux des bâtiments religieux ont également été validés et sont en cours de restauration par une entreprise locale.

Le clocher de l'église du bourg sera prochainement rénové.



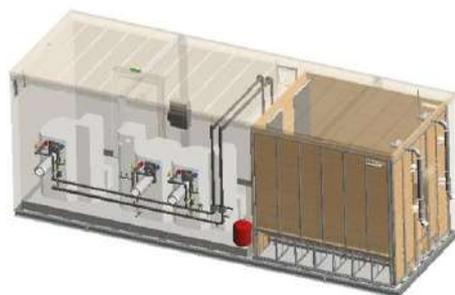
Logement de Laguirande



Le logement municipal jouxtant la salle des fêtes a été libéré fin 2023. Celui-ci nécessite une réfection totale pour être remis en location dans un état décent en respectant les normes.

Une grande partie des travaux sera réalisée par les employés municipaux.

Travaux de rénovation du groupe scolaire



Les deux ailes de la mairie sont terminées et opérationnelles pour les enseignants.

Concernant le changement des chaudières au fioul par une chaudière biomasse, il a été retardé par des contraintes nous obligeant à passer par un bureau d'études pour valider ce choix et obtenir les subventions nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Nouveau logo de Lagorce

L'identité visuelle (logo) de la commune méritait d'évoluer vers un modèle plus moderne.

Reprenant les éléments graphiques caractéristiques de Lagorce avec une sobriété dans le choix des couleurs, cette identité visuelle sera apposée sur les courriers, le site internet, ainsi que sur les véhicules de la commune.



Mairie de
Lagorce

INFOS PRATIQUES...

NUMÉROS UTILES

Contact Mairie:

Tél: 05 57 56 05 30

@: mairie@lagorce33.fr

Gendarmerie de Guîtres:

Tél: 05 57 56 40 35

Urgences: 17 ou 112

Urgences médicales:

Sapeurs pompiers 18

SAMU 15

Ou 112

Pharmacie de garde:

Tél: 3237

www.3237.fr

Maison Médicale de Garde: 112 rue de la Marne à Libourne (Suivre fléchage depuis l'entrée des urgences)

Du lundi au vendredi, de 20h00 à 00h00

Le samedi, de 12h00 à 00h00

Les dimanches, jours fériés et ponts, de 8h00 à 00h00

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons qui ont ou qui vont avoir 16 ans doivent penser à se faire recenser en mairie dans le mois courant de leur anniversaire.

L'attestation de recensement, nécessaire pour l'inscription au permis de conduire, aux examens, leur sera délivrée à cette occasion.

Se présenter avec le livret de famille.

INFO

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, en cas d'absolue nécessité, vous pouvez appeler le n°

07 64 43 49 52

Vacances scolaires année 2024/2025

Vacances d'été	06 juillet 2024	Vacances d'hiver	Du 22 février 2025 Au 10 mars 2025
Rentrée	02 septembre 2024	Vacances de printemps	Du 19 avril 2025 Au 05 mai 2025
Vacances de Toussaint	Du 19 octobre 2024 Au 04 novembre 2024	Pont de l'Ascension	Du 30 mai 2025 Au 31 mai 2025
Vacances de Noël	Du 21 décembre 2024 Au 06 janvier 2025	Vacances d'été	05 juillet 2025

A retenir

- Faire identifier son chien ou son chat est obligatoire. En cas de divagation, ceux non identifiés sont gardés pendant un délai franc de huit jours ouvrés. L'animal ne pourra être remis à son propriétaire qu'après avoir été régulièrement identifié, et c'est le propriétaire qui en supporte les frais.

- Si, à l'issue de ce délai, l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière qui peut en disposer.

- Pour tous renseignements sur ces mesures: Chenil du Libournais

03 route du chenil - Saint Sauveur de Puynormand - 33660 -
Tél: 05 57 69 69 88

- L'abandon d'un animal est puni de 3 ans de prison 45 000€ d'amende.

**Je suis là 365 jours par an pour vous
moi aussi j'ai le droit à des vacances**

Ne m'abandonnez pas



Bulletin municipal de Lagorce - Edition juillet 2024. Bulletin édité par la mairie de Lagorce, 11 lieu dit Montigaud - 33230 Lagorce. Tél 05 57 56 05 30. Directeur de la publication: Mr le Maire. Photos: mairie de Lagorce. Dépôt légal: à parution.

Règlement d'intervention en faveur de l'amélioration du Parc Privé

La Cali soutient l'amélioration du parc privé notamment en accordant des aides financières aux propriétaires privés, complémentaires aux aides nationales.

Ces aides nationales ont été regroupées par l'Etat dans le **dispositif France Rénov'** et varient selon les niveaux de ressources des propriétaires (très modestes, modestes, intermédiaires ou supérieurs). Elles se répartissent selon 3 grandes catégories :

- ⇒ **Ma Prime Rénov'**, pour les travaux de rénovation énergétique, (avec une adaptation de l'aide selon que le projet de travaux est réalisé de façon individuelle ou dans le cadre d'une rénovation globale),
- ⇒ **Ma Prime Adapt'**, pour l'adaptation à la perte d'autonomie,
- ⇒ **Ma Prime Logement Décent**, pour la lutte contre l'habitat indigne.

Ces nouvelles aides nationales, et notamment Ma Prime Rénov', sont d'une part **revalorisées** de façon conséquente et d'autre part soumises à de nouveaux **critères d'octroi** plus exigeants (gain de 2 classes énergétiques minimum).

Les aides financières de La Cali intervenant en complément de ces aides nationales, **le nouveau règlement d'intervention communautaire en faveur de l'amélioration du parc privé prend en compte ces évolutions.**



Contactez un conseiller
05 24 24 22 31

**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE CONSEIL DE LA CALI**
Pour en savoir plus : www.habitatdurable.lacali.fr

Les aides pour les travaux réalisés de manière individuelle

Type de travaux	Ménages éligibles	Aide de La Cali
Audit énergétique (hors obligation réglementaire)	Ménages aux revenus très modestes, modestes, intermédiaires et supérieurs.	Aide forfaitaire de 500 € dans la limite des dépenses supportées
- Chauffage-eau thermodynamique - Chauffe-eau solaire individuel (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau, dont appoint)	Ménages aux revenus très modestes, modestes, intermédiaires et supérieurs.	20 % des dépenses éligibles plafonnés à une aide de 2 000 €
- Système de ventilation mécanique contrôlée double flux	Ménages aux revenus très modestes, modestes, intermédiaires et supérieurs.	Aide forfaitaire de 1 000 € dans la limite des dépenses supportées
- Isolation thermique des murs par l'extérieur - Isolation thermique des murs par l'intérieur - Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles - Isolation thermique des <u>toitures-terrasses</u>	Ménages aux revenus très modestes, modestes, et intermédiaires.	30 % des dépenses éligibles plafonnés à une aide de 4 000 €
- Chaudière <u>bois</u> à alimentation manuelle (bûches) - Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes) - Foyer fermé, insert à bûches ou granulés - Poêle à bûches - Poêle à granulés - Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybride), - Pompe à chaleur géothermique ou <u>solarothermique</u> (dont PAC hybride),	Ménages aux revenus très modestes, modestes, et intermédiaires.	20 % des dépenses éligibles plafonnés à une aide de 1 000 €

Les aides pour les travaux de rénovation globale

Nombre de sauts de classes énergétiques	Plafond de dépenses éligibles (HT)	Ménages aux revenus très modestes		Ménages aux revenus modestes		Ménages aux revenus intermédiaires		Ménages aux revenus supérieurs	
		15% du montant des travaux HT	Soit 6 000 € maximum	12% du montant des travaux HT	Soit 4 800 € maximum	10% du montant des travaux HT	Soit 4 000 € maximum	5% du montant des travaux HT	Soit 2 000 € maximum
2	40 000 €	15% du montant des travaux HT	Soit 6 000 € maximum	12% du montant des travaux HT	Soit 4 800 € maximum	10% du montant des travaux HT	Soit 4 000 € maximum	5% du montant des travaux HT	Soit 2 000 € maximum
3	55 000 €	15% du montant des travaux HT	Soit 8 250 € maximum	12% du montant des travaux HT	Soit 6 600 € maximum	10% du montant des travaux HT	Soit 5 500 € maximum	5% du montant des travaux HT	Soit 2 750 € maximum
4 ou plus	70 000 €	15% du montant des travaux HT	Soit 10 500€ maximum	12% du montant des travaux HT	Soit 8 400 € maximum	10% du montant des travaux HT	Soit 7 000 € maximum	5% du montant des travaux HT	Soit 3 500 € maximum

Les aides à l'adaptation à la perte d'autonomie

Plafond de dépenses éligibles (HT)	Ménages aux revenus très modestes		Ménages aux revenus modestes	
	15% du montant des travaux HT	Soit 3 300 € maximum	10% du montant des travaux HT	Soit 2 200 € maximum
22 000 €	15% du montant des travaux HT	Soit 3 300 € maximum	10% du montant des travaux HT	Soit 2 200 € maximum

Les aides à la lutte contre l'habitat indigne

Plafond de dépenses éligibles (HT)	Ménages aux revenus très modestes		Ménages aux revenus modestes	
	15% du montant des travaux HT	Soit 10 500 € maximum	10% du montant des travaux HT	Soit 7 000 € maximum
70 000 €	15% du montant des travaux HT	Soit 10 500 € maximum	10% du montant des travaux HT	Soit 7 000 € maximum

PLUI-HD: qu'est-ce que c'est?

La CALI s'est engagée en 2021 dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat et Déplacement (PLUi-HD). Un document référence pour dessiner le cadre de vie du territoire pour les années à venir.

Le PLUI-HD définit les grandes orientations d'aménagement du territoire en allant vers la réduction de la consommation de l'espace. Il détermine, à la place des PLU communaux, les possibilités de construction sur l'ensemble des communes du territoire.

Plutôt que de juxtaposer une succession de documents d'urbanisme communaux au sein d'une communauté d'agglomérations, il permet de coordonner, d'harmoniser et de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques de développement. Il définit ainsi les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes, à partir desquelles les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...) des particuliers, professionnels ou organismes publics.

En cours d'élaboration depuis trois ans, vos élus amènent aux réalisateurs de ce projet les spécificités et les enjeux propres à la commune de Lagorce, l'habitat, les équipements et services, les espaces naturels et agricoles, le développement économique, l'emploi et les déplacements.

Concernant les déplacements, aujourd'hui la commune de Lagorce n'est pas desservie par une ligne régulière de transport en commun de la CALI mais par le système de transport à la demande.

Notre vœu est de voir la ligne 8 aller - retour, Libourne/Coutras, passée par Montigaud, Laguirande et Lagorce, les arrêts restant à définir.

Aux fins de renforcer nos arguments auprès des décideurs, nous avons besoin de vos suggestions et remarques concernant cet objectif ainsi que vos observations sur l'utilisation actuelle du transport à la demande.

Vos avis peuvent être déposés soit en mairie, soit par mail à l'adresse de la mairie: mairie@lagorce33.fr

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

VÉRANDA,
TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : **DP**
• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr



Ces différentes autorisations sont également soumises aux règles d'urbanisme propre à la commune. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Lagorce régit les hauteurs d'édifice, l'implantation des constructions, les distances de construction à l'intérieur de la parcelle, les couleurs, l'aménagement extérieur, etc.....

A partir de la validation du PLUI-HD, ces normes pourraient évoluer.

Comprendre les feux de forêt et de végétation en France

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine, dont la moitié par imprudence : ayons les bons réflexes pour prévenir les feux de forêt et de végétation.

Avec 16,9 millions d'hectares de forêt sur son territoire métropolitain, la France est le quatrième pays européen le plus boisé. L'importance de ses surfaces boisées la rend vulnérable au risque incendie de forêt, notamment en période estivale.

Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement : **un mégot ou un barbecue mal éteint, une étincelle lors de travaux ou de feux d'artifice peuvent être à l'origine d'un feu dans l'herbe et les broussailles.**

Rapidement, le feu gagne en intensité.

Que faire en cas de départ de feu ?



Alerter

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.



Se protéger

Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait brûler.



S'informer

Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

Comment éviter les départs de feu ?



Feu et barbecue

J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation.



Cigarette et mégot

Je jette mes mégots dans un cendrier. Je ne fume pas en forêt.



Travaux et étincelles

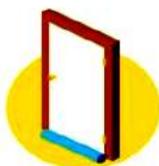
Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.

Comment se protéger dans son habitation en cas de feu ?



Tuyau d'arrosage

Avant l'arrivée du feu, je rentre mon tuyau d'arrosage. Il pourra être utile après le passage du feu pour éteindre les dernières braises.



Aération

Je bouche les aérations et les bas de porte pour m'assurer que les fumées toxiques et les flammèches ne puissent pas pénétrer à l'intérieur de mon habitation.



Linge humide

Je me couvre le nez et la bouche d'un linge humide pour me protéger de la fumée.



Transport de personnes:

05 24 24 21 68 ou transportpmr@lacali.fr

Portage de repas:

05 57 55 61 97 ou portage@lacali.fr

Depuis plusieurs années, la commune de Lagorce proposait un contrat de mutuelle avantageux auprès de la société Ma Commune Ma Santé.

Cette convention arrive à terme en ce début d'été. Les personnes ayant souscrit un contrat avec cette société continuent à bénéficier de ses avantages en fonction de leur souscription.

Toutefois, la CALI est en cours de négociation avec plusieurs mutuelles pour obtenir des tarifs intéressants qui pourront profiter à l'ensemble des résidents de la communauté d'agglomérations du Libournais.

Avant de renouveler le contrat avec Ma Commune Ma Santé, la commune de Lagorce est en attente des différents tarifs pour s'engager vers un nouveau partenaire.

Nous vous tiendrons informés prochainement via l'application Panneau Pocket et le site communal du nouveau partenaire mutuelle .



Arrêté du 22 avril 2015

Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage

COMPORTEMENT AU DOMICILE

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que:

- ⇒ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- ⇒ Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- ⇒ Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.





ARTISANS – SERVICES



Assistantes Maternelles	BUNEL	Stéphanie	9 Chemin de Queyron –	05 57 49 28 62
	FAURE LE BOUHELLEC LOPEZ-VICENTE MIRLANDE	Delphine Evelyne Stéphanie Audrey	4 ldt Sabrons 6 ldt Maugarnit 4 Clos de la Chapelle 5 ldt Chêne Blanc	05 57 49 10 45 05 57 49 28 34 06 83 20 95 40 06 34 53 32 23
Aide Soignante à domicile	TROCHUT	Isabelle		06 81 55 74 83 isabelle.trochut@gmail.com
Boucher	CABLOT	Jean-Michel	3 lieu dit Les Journaux	05 57 69 35 55
BEL'ENERGIE Energéticienne, magnétiseuse	FONTANEAU	Nadège	14 Chemin de Queyron	06.13.82.72.08
BRODERIES CREATIONS Broderies sur tissus, cuirs, etc	GALOPEAU	Ghislaine	La Cassinerie	06.29.35.43.02
Coiffeuse à domicile Homme-Femme-Enfant	CARINE-Coiffure			06.19.03.44.39
Salon de coiffure	SOPHIE COIFF		35 Le Brandart	07.70.17.60.25 sophiecoiff2230@gmail.com
Conseillère indépendante en immobilier	VAVASSEUR	Stéphanie		06 31 61 74 96
Couturière Retouches-Création de vêtements et d'accessoires	L'ATELIER		4 Le Touron	06.30.52.02.42 05.57.69.03.91 latelier033@gmail.com
Dépannage-Maintenance- Installation Informatique Conseils et services	CHAUVET	Philippe	1, lieu dit Frouin	06 26 68 29 65
Dentiste équin	LAURENT	Catherine	1 lieu dit Le Lary	06 22 32 24 34
DM Vidange Fosse septique-Fosse toutes eaux-bac à graisse Hydrocurage	MOUCHEBOEUF	Denis	18 lieu dit Le Brandart	05 57 69 42 44 06 26 61 12 73
Electriciens	ALVES DIMITRI ELEC SARL ESTAIT FERRET	Michel Bernard	26 chemin de Queyron 1 ldt Chêne Blanc 1 ldt Vignon 3 lieu dit Clairstienne	05 57 69 41 49 06 28 25 80 53 06 68 26 98 62 05 57 49 31 85
Assistante de vie pour personnes âgées et handicapées	CAUVEZ	Sylvienne		06 78 84 31 91
Service à la personne	ALVES	Valérie	26 Chemin de Queyron	05 57 69 41 49
Primeurs du Marché	BRAILLON	Luc et Christelle	7 lieu dit Launay	06 21 85 44 13
Maçonnerie – Construction & rénovation SARL HPC Plan, Permis de construire, Maîtrise d'oeuvre	MENARD	Jean Gérard	6 lieu dit Grammont	05 57 69 14 28 06 15 46 47 41
Menuiserie	CABLOT	Fabienne	15 lieu dit Vignon	05 57 74 64 50
Menuisier bois – alu – PVC Elagage – abattage d'arbres Préparation de palombière	GALOPEAU	Bruno		06 72 11 94 76
Menuisier PVC-Alu, terrasse bois, stores, dressing	GERBEAUD	David	1 lieu dit Eymard	06 78 28 86 18
Menuiserie PVC-ALU-BOIS	SARL FB Menuiseries		18 Grand Rétiveau	07 60 33 62 73
Pose de Portes, Fenêtres, Porte de garage, Volets (Bois Alu PVC), Couverture	Patrice Menuiserie		4 route de Coutras	06.50.71.64.35 patricemenuiserie@ outlook.fr
Métallier – Tuyauteur Réparation-Fabrication	GALLY SOUDURE		42 lieu dit Launay	06 07 38 46 43
MG Multi-Services Entretien des jardins Elagage / Abattage Débroussaillage – Petits travaux d'entretien de bâtiments	GORRICHON	Michael	14 lieu dit Maugarnit	06 84 99 44 67
GS TRANS'LOC Locations/Transports Mini-pelles-BRH-Godets inclinables-bétonnière thermique etc....	GUIDER	Sulivan	35 Le Brandart	06 14 12 60 79

Location de mini pelle Travaux de terrassement, nivellement, maçonnerie, TP	FJTP 33 FERRACHAT	Julien	Le Bourg	06.07.27.03.05
Mécanique TP & Automobile Atelier et domicile	GALEA	Yohann		07.86.53.50.53
MMC LABORDE Petite maçonnerie-Charpente- Couverture-Zinguerie	LABORDE	Bryan	13 Le Chêne Blanc	06.14.18.12.34
Montage et démontage d'échaffaudage	EIRL Mica Echaffaudage GAUGOY	Mickaël	3 lieu dit Vignon	06 84 94 49 84
Peintre-Décorateur	BARAT	Damien	24 lieu dit Launay	05 57 49 23 90
Peintre Intérieur-Extérieur Tapisserie-Pose de parquet	LAAGE	Sébastien	3 Sourdiou	06.61.14.42.32
Peintre intérieur-extérieur Revêtement muraux, sols	DELOUBES	Sylvain	3 lieu dit Lapierre	06 72 16 12 27
Permis de construire Etudes et Plans	BUIGNES	Bernard	3 ldt Montigaud	05 57 69 51 37 06 22 16 68 36
Permis de construire- Extension-Rénovation- Aménagement-Dessinateur en bâtiment	DEBROUWERE	Bastien	2 lieu dit Gratte Chèvre	06 13 84 52 53
Plâtrerie sèche et traditionnelle-Plafonds- cloisons- Neuf et rénovation	CATANANTI	Jérémy	La Croix	06.22.43.42.04
Plombier - Zingueur	AVRIL	Thierry	10 lieu dit Font Rose	05 57 69 41 74
Pose alarme- Vidéosurveillance- Dépannage informatique	HAMARD	Mathias		06 82 54 12 19
Ressources, Formation, Conseil	MARCEAU	Sophie	6 lieu dit Le Bourdin	06.80.70.74.08
Traiteur	La Raphale des saveurs		2 lieu dit Dizet	06 34 54 41 44
Tous travaux bâtiments	PAUL	Alain	10 Chemin du Parking Fédéral	06 23 98 30 02
Travaux viti-vinivoles Et environnement	DEBAT	Jean-Pierre	3 lieu dit Les Maines	05 57 49 22 16 06 14 22 58 07
Vente-Dépannage-Installation Antenne Satellite - Electroménager	ATM Services			07 86 01 39 42



PROFESSION LIBERALE

Cabinet D' infirmières	Mme SANTRE Mme RAPOSO		06 09 98 01 34	
---------------------------	--------------------------	--	----------------	--

COMMERCES DIVERS

Boulangerie	BAFFOIGNE	Franck	15 rue Laguirande	05 57 49 08 36
Pizza à emporter	Chez AdeTof		Place de la Fête Le vendredi soir 18h-21h	06 22 62 53 23
Restaurant	Bon'Heure		9 route de Coutras	06.07.95.95.76

INDUSTRIE ET AUTRES ACTIVITES

Transporteur	COMBRONDE/ARNAUDIN Transports		5 lieu dit Les Grands Champs de Rétiveau	05 57 56 03 03
Carrière	SASU DAVITOM		2 lieu dit Mathelin	05 57 49 32 29

Toutes les personnes exerçant une activité professionnelle sur la Commune de Lagorce, peuvent, si elles le désirent, paraître dans le prochain bulletin municipal en se faisant connaître à la Mairie.

Mon calendrier de collecte - LAGORCE

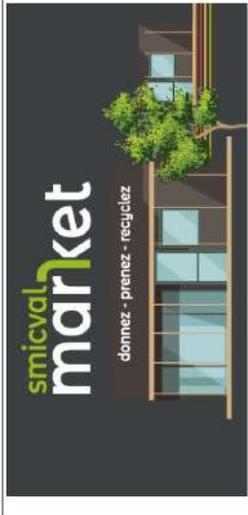
Mois	Jour	Collecte	
Mai. 2024	Mer. 01 (Férié)		
	Jeu. 02		
	Ven. 03		
	Juin. 2024	Sam. 01	
		Dim. 02	
		Lun. 03	
		Mar. 04	
		Mer. 05	
		Jeu. 06	
		Ven. 07	
		Sam. 08	
		Dim. 09	
		Lun. 10	
		Mar. 11	
		Mer. 12	
		Jeu. 13	
		Ven. 14	
		Sam. 15	
		Dim. 16	
		Lun. 17	
		Mar. 18	
		Mer. 19	
		Jeu. 20	
		Ven. 21	
		Sam. 22	
		Dim. 23	
		Lun. 24	
		Mar. 25	
		Mer. 26	
		Jeu. 27	
		Ven. 28	
Sam. 29			
Dim. 30			
Jeu. 31			
Juil. 2024	Lun. 01		
	Mar. 02		
	Mer. 03		
	Jeu. 04		
	Ven. 05		
	Sam. 06		
	Dim. 07		
	Lun. 08		
	Mar. 09		
	Mer. 10		
	Jeu. 11		
	Ven. 12		
	Sam. 13		
	Dim. 14 (Férié)		
	Lun. 15		
	Mar. 16		
	Mer. 17		
	Jeu. 18		
	Ven. 19		
	Sam. 20		
	Dim. 21		
	Lun. 22		
	Mar. 23		
	Mer. 24		
	Jeu. 25		
	Ven. 26		
	Sam. 27		
	Dim. 28		
	Lun. 29		
	Mar. 30		
	Mer. 31		
Août. 2024	Jeu. 01		
	Ven. 02		
	Sam. 03		
	Dim. 04		
	Lun. 05		
	Mar. 06		
	Mer. 07		
	Jeu. 08		
	Ven. 09		
	Sam. 10		
	Dim. 11		
	Lun. 12		
	Mar. 13		
	Mer. 14		
	Jeu. 15 (Férié)		
	Ven. 16		
	Sam. 17		
	Dim. 18		
	Lun. 19		
	Mar. 20		
	Mer. 21		
	Jeu. 22		
	Ven. 23		
	Sam. 24		
	Dim. 25		
	Lun. 26		
	Mar. 27		
	Mer. 28		
	Jeu. 29		
	Ven. 30		
	Sam. 31		
Sep. 2024	Dim. 01		
	Lun. 02		
	Mar. 03		
	Mer. 04		
	Jeu. 05		
	Ven. 06		
	Sam. 07		
	Dim. 08		
	Lun. 09		
	Mar. 10		
	Mer. 11		
	Jeu. 12		
	Ven. 13		
	Sam. 14		
	Dim. 15		
	Lun. 16		
	Mar. 17		
	Mer. 18		
	Jeu. 19		
	Ven. 20		
	Sam. 21		
	Dim. 22		
	Lun. 23		
	Mar. 24		
	Mer. 25		
	Jeu. 26		
	Ven. 27		
	Sam. 28		
	Dim. 29		
	Lun. 30		
	Mar. 31		
Oct. 2024	Mar. 01		
	Mer. 02		
	Jeu. 03		
	Ven. 04		
	Sam. 05		
	Dim. 06		
	Lun. 07		
	Mar. 08		
	Mer. 09		
	Jeu. 10		
	Ven. 11		
	Sam. 12		
	Dim. 13		
	Lun. 14		
	Mar. 15		
	Mer. 16		
	Jeu. 17		
	Ven. 18		
	Sam. 19		
	Dim. 20		
	Lun. 21		
	Mar. 22		
	Mer. 23		
	Jeu. 24		
	Ven. 25		
	Sam. 26		
	Dim. 27		
	Lun. 28		
	Mar. 29		
	Mer. 30		
	Jeu. 31		
Nov. 2024	Ven. 01 (Férié)		
	Sam. 02		
	Dim. 03		
	Lun. 04		
	Mar. 05		
	Mer. 06		
	Jeu. 07		
	Ven. 08		
	Sam. 09		
	Dim. 10		
	Lun. 11 (Férié)		
	Mar. 12		
	Mer. 13		
	Jeu. 14		
	Ven. 15		
	Sam. 16		
	Dim. 17		
	Lun. 18		
	Mar. 19		
	Mer. 20		
	Jeu. 21		
	Ven. 22		
	Sam. 23		
	Dim. 24		
	Lun. 25		
	Mar. 26		
	Mer. 27		
	Jeu. 28		
	Ven. 29		
	Sam. 30		
	Dec. 2024	Dim. 01	
Lun. 02			
Mar. 03			
Mer. 04			
Jeu. 05			
Ven. 06			
Sam. 07			
Dim. 08			
Lun. 09			
Mar. 10			
Mer. 11			
Jeu. 12			
Ven. 13			
Sam. 14			
Dim. 15			
Lun. 16			
Mar. 17			
Mer. 18			
Jeu. 19			
Ven. 20			
Sam. 21			
Dim. 22			
Lun. 23			
Mar. 24			
Mer. 25 (Férié)			
Jeu. 26			
Ven. 27			
Sam. 28			
Dim. 29			
Lun. 30			
Mar. 31			
Jan. 2025	Mer. 01 (Férié)		
	Jeu. 02		
	Ven. 03		
	Sam. 04		
	Dim. 05		
	Lun. 06		
	Mar. 07		
	Mer. 08		
	Jeu. 09		
	Ven. 10		
	Sam. 11		
	Dim. 12		
	Lun. 13		
	Mar. 14		
	Mer. 15		
	Jeu. 16		
	Ven. 17		
	Sam. 18		
	Dim. 19		
	Lun. 20		
	Mar. 21		
	Mer. 22		
	Jeu. 23		
	Ven. 24		
	Sam. 25		
	Dim. 26		
	Lun. 27		
	Mar. 28		
	Mer. 29		
	Jeu. 30		
	Ven. 31		
Feb. 2025	Sam. 01		
	Dim. 02		
	Lun. 03		
	Mar. 04		
	Mer. 05		
	Jeu. 06		
	Ven. 07		
	Sam. 08		
	Dim. 09		
	Lun. 10		
	Mar. 11		
	Mer. 12		
	Jeu. 13		
	Ven. 14		
	Sam. 15		
	Dim. 16		
	Lun. 17		
	Mar. 18		
	Mer. 19		
	Jeu. 20		
	Ven. 21		
	Sam. 22		
	Dim. 23		
	Lun. 24		
	Mar. 25		
	Mer. 26		
	Jeu. 27		
	Ven. 28		
	Mar. 2025	Sam. 01	
		Dim. 02	
		Lun. 03	
Mar. 04			
Mer. 05			
Jeu. 06			
Ven. 07			
Sam. 08			
Dim. 09			
Lun. 10			
Mar. 11			
Mer. 12			
Jeu. 13			
Ven. 14			
Sam. 15			
Dim. 16			
Lun. 17			
Mar. 18			
Mer. 19			
Jeu. 20			
Ven. 21			
Sam. 22			
Dim. 23			
Lun. 24			
Mar. 25			
Mer. 26			
Jeu. 27			
Ven. 28			
Sam. 29			
Dim. 30			
Lun. 31			
Apr. 2025	Mer. 01		
	Mer. 02		
	Jeu. 03		
	Ven. 04		
	Sam. 05		
	Dim. 06		
	Lun. 07		
	Mar. 08		
	Mer. 09		
	Jeu. 10		
	Ven. 11		
	Sam. 12		
	Dim. 13		
	Lun. 14		
	Mar. 15		
	Mer. 16		
	Jeu. 17		
	Ven. 18		
	Sam. 19		
	Dim. 20 (Férié)		
	Lun. 21 (Férié)		
	Mar. 22		
	Mer. 23		
	Jeu. 24		
	Ven. 25		
	Sam. 26		
	Dim. 27		
	Lun. 28		
	Mar. 29		
	Mer. 30		

Les non-recyclables, Ordures ménagères

Les recyclables, Papier & Emballages

Les restes alimentaires, Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les sortir la veille au soir ! Même les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUUVANT) ATTENTION : Si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée



Coordonnées

Accueil Téléphonique

05 57 84 74 00
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Accueil Physique

8 route de la Pinière à Saint-Denis-de-Pile
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Zéro Déchet Zéro Caspi : C'est possible !

Passer à l'action

J'achète en vrac

Je trie mes emballages

Je fais mon compost

Je répare mes objets

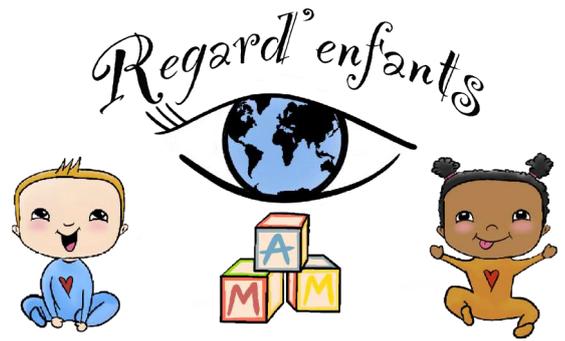
Tout sur le SMICVAL

<https://www.smicval.fr/>

La vie associative

MAM REGARD 'ENFANTS

L'association MAM Regard'enfants a pour objet la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles sur la commune de Lagorce. Elle va permettre à des assistantes maternelles agréées de se regrouper afin d'assurer l'accueil de jeunes enfants et contribuer à leur bien-être, leur éveil et leur développement en échange d'une participation mensuelle aux charges et aux frais de fonctionnement de la structure.



Mais qu'est-ce qu'une MAM, nous direz-vous... ? Est-ce une micro crèche... ? Une crèche... ?
Non ! Rien de tout ça ! On vous aide !!!

En fait, c'est une structure entièrement aménagée, pensée et dédiée aux enfants et qui répond aux normes de sécurité. Elle permet d'offrir aux familles un accueil à mi chemin entre un accueil familial et un accueil collectif. Mais elle se différencie d'une crèche car chaque enfant est rattaché à une assistante maternelle référente que les parents emploient tout comme celles à domicile.

Maintenant, parlons un peu de nous !!!

Nous sommes 2 professionnelles agréées.

Je suis Delphine Faure, j'ai 46 ans et j'habite à Lagorce depuis 2004.

J'exerce en tant qu'assistante maternelle à mon domicile depuis 2011 (Delphine Assmat).



Je suis Stéphanie Bunel, j'ai 49 ans et j'habite sur la commune depuis 2004.

Je suis installée à mon domicile depuis 2005 (Nounou Stéphanie B.Lagorce).

Riches de nos expériences et de nos formations, ce projet nous tient énormément à cœur et c'est pour nous une belle évolution dans nos carrières. Cette structure nous permettra de proposer aux enfants de nouvelles activités impossibles à domicile. Pour cela, nous avons écrit un projet pédagogique et éducatif en commun que nous allons pouvoir bientôt mettre en pratique !

Cela fait quelques temps que nous travaillons en collaboration avec la mairie sans que rien n'aurait été possible. Et dans quelques mois, l'association deviendra locataire des murs et les enfants pourront grandir et s'épanouir entre copains !

Vous pouvez suivre nos aventures sur notre page Facebook (MAM Regard'enfants) et si vous désirez nous contacter : mail mamregardenfants@gmail.com

Nounou Delphine : 06.79.70.56.39

Nounou Stéphanie : 06.33.23.50.91



Ce début d'année a été marqué par le départ de **Jean Seyral** et **Jacques Guillemart**, deux de nos anciens combattants auxquels les honneurs militaires ont été rendus lors de leurs obsèques.

Aujourd'hui, notre section compte 4 anciens d'Algérie, 2 Opex et 6 sympathisants. Gageons que toutes les récentes cérémonies commémoratives télévisées (8 mai 45 - 6 juin 44 - 14 juillet) susciteront le besoin de cultiver le devoir de mémoire, le prix de notre liberté alors que la guerre est de retour en Europe.

BILAN DES ACTIVITES DU 1^{er} SEMESTRE 2024 DE LA SECTION DES ACPG-CATM DE LAGORCE

L'assemblée générale sous la présidence du vice - président départemental et après la validation des différents rapports, moral et financier, a vu la reconduction du bureau pour 2024. Plusieurs manifestations sont prévues pour le deuxième semestre 2024:

- Le loto de la section le 15 septembre
- Le repas gamelle organisé par le Canton au mois de septembre
- La participation à Octobre Rose
- La commémoration du 11 novembre



Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars nous avons honoré les anciens combattants de la guerre d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, par une cérémonie suivie d'un pot offert par la section.

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école étaient présents pour découvrir ce qu'est une cérémonie commémorative avant l'intervention du président en classe pour leur expliquer à quoi sert une cérémonie, le but de notre association et répondre aux nombreuses questions des enfants.



Commémoration du 08 mai 1945



C'est sous un ciel bleu que la municipalité, l'association des anciens combattants et de nombreux participants, ont célébré le 08 mai 1945, date qui a marqué la fin des combats de la deuxième guerre mondiale en Europe.

Après avoir lu le discours de la cérémonie, les enfants de CM1/CM2 ont participé au dépôt de gerbes. Merci jeunes gens.

Après le verre de l'amitié offert par la municipalité, nombreux



étaient les convives pour partager un repas méridien de clôture de cette journée commémorative.

23 mai à Captieux: AG départementale des ACPG-CATM



Le bilan vous sera exposé lors de notre prochaine AG.

Outre les différents rapports moraux et financiers, cette assemblée a mis en avant l'absolue nécessité du recrutement d'OPEX et de sympathisants pour que perdure notre association.

Si vous êtes attachés à ces valeurs, à ce devoir de mémoire, contactez moi via le secrétariat de la mairie ou au 06 45 82 50 00

RAPPEL: LOTO DE LA SECTION LE 15 SEPTEMBRE « ON COMPTE SUR VOUS »

Le président Michel Allard



Depuis ce début d'année le planning des ateliers a évolué, nous nous réunissons les après-midi de 14h à 17h tous les mercredis et les vendredis impairs.

Découverte du quilling et initiation à la peinture inversée sur verre ont augmenté la diversité de nos ateliers.

Crochet, décoration, patchwork, peinture et tricot sont toujours appréciés.

Nous avons bénéficié d'une initiation au scrapbooking par Bernadette, présidente de l'association loisirs créatifs de Cercoux, et Sophie. Nous les remercions pour avoir mis à notre disposition tout le matériel nécessaire.

Cet atelier fut très apprécié, nul doute que certains continueront la pratique de cette activité ludique et créative.

Ces après-midi se déroulent toujours dans une ambiance amicale d'échange, de partage et d'entraide et sont agrémentés du thé offert par Anne-Marie et des petits gâteaux apportés par chacune.

Le 11 février nous avons organisé notre premier loto. Le résultat de cette journée étant positif nous reconduirons cette animation dont les bénéfices nous permettent de faire vivre l'association et de proposer des animations culturelles.



Le 16 mars nous avons préparé la représentation musicale du Jazzyphil Trio avec Philippe au piano, Roland à la contrebasse et Simon à la batterie. Nous avons été entraîné dans un swing débordant d'énergie et de complicité passant, entre autres, d'Oscar Peterson à Georges Gershwin, de Charles Fox à Loulou Gasté, qui a composé le célèbre Feelings, sans oublier des créations personnelles de ce trio débordant de



talent. Cet après-midi musical a été agrémenté par Roland d'explications concernant les œuvres et par Philippe de quelques blagues.

Le 1^{er} juin après-midi et le 2 juin furent consacrés à une exposition intitulée « en noir et blanc ».

Dessins, pastels, peintures sur porcelaine, cartes postales anciennes de Lagorce, Guîtres, Maransin, Lithographies, mandalas, créations en résine et au crochet se sont côtoyés avec succès



En parallèle de ses animations culturelles, l'association a ouvert un atelier informatique. Clic droit, clic gauche, copier/coller, Windows, internet, mail, utilisation de logiciels,.....tous les mardis, Michel a animé cet atelier où les participants assidus se sont familiarisés avec l'outil informatique. En pause cet été, les ateliers reprendront en septembre. Merci à la mairie pour l'utilisation des moyens audiovisuels mis à disposition.

LES LAGORÇAIS



Repas escargots: les années passent mais c'est toujours le même régal.
Encore une soirée réussie malgré le temps incertain.
Merci a tous.

Les Lagorçais et nos amis chasseurs AGPCNC.



LAGORCE RANDO

Mots du bureau

A la suite de l'assemblée générale de janvier 2024 il a été constitué un nouveau bureau.

Président :Mr Prioul Eric

Vice président :Mr Vazeilles Jean Claude

Trésorière :.Mme Vazeilles Fernande

Secrétaire :Mme Drut Martine

Responsable marche :Mr Marques Michel membre consultant :Mr Hilaire Serge



Depuis la rando pâté, une sortie au parc ornithologique de Braud et Saint Louis et une visite de la citadelle de Blaye ont été organisées et se sont terminées par un pot de l'amitié offert par l'association.



Lagorce Rando participera à Octobre rose. Le repas de fin d'année est prévu le 2 novembre au soir à la salle des fêtes (L'annonce sera mise sur Panneau Pocket).

LE BUREAU

Octobre rose

Octobre Rose est "LA" campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose.

En 2023, cette manifestation avait permis de récolter la somme de **1275€** remise à l'Institut Bergonié.

Les associations Lagorçaises se mobilisent pour renouveler l'évènement. La date fixée est le weekend du 19 & 20 octobre.

Nous précisons l'ensemble des activités proposées via les associations de la commune, le site internet et l'application PanneauPocket.



RETENEZ LES DATES DU SAMEDI 19 & DIMANCHE 20 OCTOBRE POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS 2^{ÈME} SEMESTRE 2024

JUILLET

Dimanche 14	Fête 14 juillet - Concours de pétanque - Concours de belote - Marché gourmand
Dimanche 28	Concours de pêche au Parking Fédéral suivi d'une sardinade à 12 h

AOUT

Samedi 03	Omelette géante organisée par Les Lagorçais à 19h00 au stade de Football
-----------	--

SEPTEMBRE

Jeudi 05	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Dimanche 15	Loto organisé par Les Anciens Combattants à 14 h - Foyer communal
Jeudi 19	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Samedi 21	Exposition au foyer communal organisée par Lagorce Créative
Dimanche 22	Exposition au foyer communal organisée par Lagorce Créative Vide grenier de la Société des Fêtes au terrain de la fête
Jeudi 26	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14h00 au foyer
Dimanche 29	Loto organisé par l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer communal

OCTOBRE

Mercredi 02	Assemblée Générale des Marin's Major à 18h30 - foyer Communal
Jeudi 03	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Jeudi 17	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Samedi 19 & Dimanche 20	Octobre Rose – Programme à définir
Mercredi 30	Halloween à 14 h organisé par l'Amicale Laïque - Foyer Communal
Jeudi 31	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14h00 - Foyer communal

NOVEMBRE

Samedi 02	AG de Lagorce Rando + repas – Foyer communal
Jeudi 07	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Vendredi 08	Assemblée Générale de l'Amicale des Piégeurs à 18h30 - Foyer Communal
Lundi 11	Cérémonie à 10h - Monument aux Morts
Dimanche 17	Loto organisé par l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal
Jeudi 21	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Vendredi 22	AG des Lagorçais – Lieu et horaires à définir
Dimanche 24	Marché de Noël organisé par Les Lagorçais - Foyer Communal
Jeudi 28	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal
Samedi 30	Soirée Couscous organisée par Les Lagorçais à 19 h - Foyer Communal

DECEMBRE

Jeudi 05	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Samedi 07	Marché de Noël organisé par Lagorce Créative - Foyer de 14h00 à 18h00
Dimanche 08	Marché de Noël organisé par Lagorce Créative - Foyer de 10h00 à 18h00
Jeudi 12	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal
Samedi 14	Soirée Cabaret organisée par Lagorce Créative - Foyer Communal
Mercredi 18	Spectacle de Noël pour enfant à 14 h organisé par L'Amicale Laïque
Jeudi 26	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal

Retrouvez l'actualité de
la Commune
sur l'application
Panneau Pocket

Informations
Alertes
Événements

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur ordinateur et tablette



SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **vosre collectivité** ou **son code postal** et cliquez sur le ♥ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES:

Jalen BERNARD

Sacha BOTTALICO

Tom CLUZEAU

Liam DUCOUSSO

Loëlia DUTIL

Sacha HURTAULT TECHER

MARIAGES

Madame Aurore Jennifer GAY
Et Monsieur Bilal DJEBLI

Madame Elisabeth Cécile MORTALENA
Et Monsieur Arnaud Rémy BRUGUIER

DÉCÈS

Madame Colette DAUSSIN

Veuve LAVAUTOUR

Madame Renée DUBREUIL

Veuve GRUGIER

Monsieur Jacques GUILLEMART

Monsieur Claude LOHIER

Monsieur Patrick MIGIANU

Monsieur Nicolas PERIAT

Madame Eliane PIERRY

Veuve TRINET

Monsieur Franck RAMBEAU

Madame Micheline RECAPET

Veuve RAOUX

Monsieur Jean –Pascal RENAUD

Madame Antoinette SIMONNET

Veuve CHOLLET

Monsieur Roger WINTERSTEIN

Monsieur Jean AVRIL

Monsieur Serge BORDET

LA VIE DU VILLAGE

Les inondations et les fortes pluies depuis cet automne ont fortement dégradées les chemins et voies communales.



Un travail permanent des agents municipaux, en plus de leurs tâches quotidiennes, a permis de maintenir ces axes carrossables. Un travail de fond des agents et d'une entreprise de TP est en cours qui durera une partie de l'été.



Nous sommes 2 nostalgiques de quand on était petits, la cuisine de mamie simple et savoureuse avec de vrais produits, la cuisine qui a du goût.

Des plats anciens réconfortants, du pain trempé dans de la sauce .

Pas de carte fixe annuelle ,nous travaillons avec des produits locaux, frais, selon les arrivages.

Nos propositions de plats changent très régulièrement.

Chez nous c'est comme à la maison, on partage un moment de convivialité , on se détend.

Que du Bon'Heure !"

Ex Gabaye



C'est en présence du conseil municipal, des représentants de l'état, des services publics, des maires des communes voisines et des représentants associatifs de la commune que Monsieur le Maire a présenté ses vœux à nos concitoyens venus nombreux assister à cette cérémonie. Après avoir présenté le bilan 2023 et les travaux en cours, les projets 2024 ont été dévoilés. Les employés municipaux ont été chaleureusement remerciés avant de partager un moment de convivialité pour clôturer cette cérémonie.



Le saviez vous?

Les couleurs du ciel

Il s'agit de la diffusion de la lumière blanche du soleil par l'atmosphère, il émet une lumière blanche qui inclut presque toutes les longueurs d'ondes du domaine visible.

Lorsque la lumière pénètre dans l'atmosphère, elle entre en contact avec les molécules qui le constituent, elles vont dévier la lumière en fonction des longueurs d'onde.

Lorsque le soleil est haut cette lumière est diffusée dans toutes les directions donnant au ciel sa couleur bleue. Les différentes couleurs qui composent la lumière blanche ne sont pas déviées avec le même angle. Le rouge est moins dévié que le vert ou le bleu. Il disparaît donc le premier derrière l'horizon

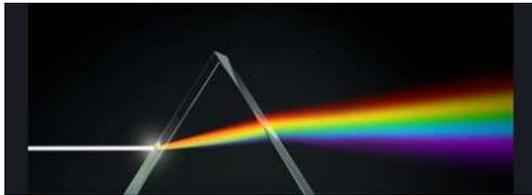
L'œil humain est capable de voir ce que l'on appelle la lumière visible. Ce sont les longueurs d'ondes contenues entre le bleu et le rouge., suivi de l'orangé puis du jaune. Il ne reste alors plus que le vert, le bleu et le violet.

Nous connaissons tous les 7 couleurs de l'arc en ciel : le violet, l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orange et le rouge.

Cela ne fut pas toujours le cas. De l'Antiquité au Moyen Âge les arcs en ciel ont trois, quatre ou cinq couleurs dans les textes et les images.

D'où sortent alors les sept couleurs ? La réponse nous vient d'Isaac Newton.

Il commence ses diverses recherches en 1666. En passant la lumière par des prismes de verre il parvient à décomposer la lumière blanche en une gamme de différentes couleurs précises.



Après plusieurs décennies de recherches il publie en 1704 la synthèse de ses études. Il détaille une manière originale de concevoir le spectre des couleurs : il propose de relier les règles fondamentales de la lumière à celle de la gamme musicale composée de sept notes.

Le spectre des couleurs est alors composé de seulement cinq couleurs : rouge, jaune, vert, bleu, violet. Newton décide alors d'ajouter

l'orange entre le rouge et le jaune et l'indigo entre le bleu et le violet. Il est intéressant de noter que les deux couleurs ajoutées par Newton interviennent là où se situent les demi-tons dans la gamme musicale.



Les dictons anciens et la météo

Malgré les changements climatiques certains dictons résistent

Jour de l'an beau, mois d'août très chaud - *Autant de bonnes journées en janvier, autant de mauvaises en mai*

La veille de la chandeleur l'hiver passe ou prend vigueur - *Pluie de février emplit les greniers*

Pluie de mars grandit l'herbette et souvent annonce disette - *Brouillard en mars, gelée en mai*

En avril le sureau doit fleurir sinon le paysan va souffrir - *Mars gris, avril pluvieux, font l'an fertile et plantureux*

Rosée de mai fait tout beau ou tout laid - *Soleil de Saint Germain, nous promet du bon vin*

Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux - *Eau de Saint Jean, peu de vin et pas de froment*

Juillet sans orage, famine au village - *Si le début de juillet est pluvieux, le restant du mois sera douteux*

Temps trop beau en août, annonce hiver en courroux - *Quand août est pluvieux, septembre est radieux*

Orages de septembre, neiges de décembre - *Septembre en sa tournure, de mars fait la figure*

Beaucoup de pluie en octobre, beaucoup de vent en décembre - *Si octobre est chaud, février sera froid*

Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre - *Si novembre tonne, l'année suivante sera bonne*

Neige de décembre est engrais pour la terre - *Les jours entre Noël et les Rois, indiquent le temps des douze mois*





Marché Gourmand

Animé par DJ



LAGORCE

AU STADE DE MONTIGAUD

A partir de 14h00:



CONCOURS DE BELOTE

INSCRIPTIONS À PARTIR DE 13H30



A PARTIR DE 14H30: TOURNOI DE PÉTANQUE

INSCRIPTIONS À PARTIR DE 13H30

TOUT L'APRÈS MIDI:

CRÊPES ET MERVEILLES



**JEUX GONFLABLES
POUR LES BAMBINS**



DÉFILÉ DES MAJORETTES MARIN'S MAJORS

A PARTIR DE 19H00: OUVERTURE DE LA RESTAURATION

& BAL POPULAIRE GRATUIT



**Festivité organisée par
et les associations lagorçaises**



Renseignements : Mairie de Lagorce 05 57 56 05 30

(Prévoir vos couverts, assiettes et verre)